
Fédération de Squash Luxembourgeoise

ANNUAIRE FÉDÉRAL

2022/2023



B.P.1255
L - 1012 Luxembourg

Internet : www.fsl.lu

courriel : contact@fsl.lu

PRÉFACE – LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis squasheurs,

La saison 2022-2023 va démarrer très prochainement. Le tirage du premier tour de la coupe a été effectué et le calendrier interclubs mixte publié.

La fédération se réjouit de voir 3 équipes supplémentaires pour les interclubs femmes. Nous sommes aussi très heureux d'accueillir à nouveau le club de Mont-Saint-Martin dans notre championnat.

Eric a repris les tâches administratives relatives aux résultats, rankings, médicos ainsi que l'organisation des interclubs, coupe et divers tournois. Je me dois encore une fois de souligner son travail tout au long de l'année.

J'aimerais remercier Camille et Cyril pour le temps passé sur les différents dossiers. Ce fût un plaisir de travailler avec eux.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CA : Daniela, Karolina, Dolunay & Guillaume. Je ressens déjà beaucoup d'énergie positive et cela fait du bien !

Nous avons quelques chantiers en cours. Nous vous avons déjà parlé de SquashLevels et nous allons devoir préparer les saisons suivantes sur base de cette nouvelle plateforme. Les jeux des petits pays d'Europe, début juin 2023, sont un objectif important qui va demander des ressources. Le tournoi « Luxembourg Masters » - événement ESF - se disputera en Mai 2023 et nous venons d'apprendre qu'il a été reclassé en « Grand Prix ». Bravo à Nathan et à toute l'équipe organisatrice pour le beau succès de la première édition.

Je me dois encore de féliciter les différents vainqueurs de la saison passée, à savoir :

- Interclubs mixte : G Squash Club
- Interclubs femmes : Squash Factory Schengen-Lëtzebuerg
- Coupe de Luxembourg : Squash Club Sandweiler
- Champion national individuel : Mark Radley
- Champion fédéral individuel : Amir Samimi
- Championne nationale et fédérale individuelle : Eli Ruiz-Kaiser

Avec l'espoir de vous rencontrer sur les courts, je vous souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir et de victoires tout au long de de cette nouvelle saison.

Daniel Verhoeven
Président FSL
Septembre 2022

PRÉFACE – LE MOT DU PRESIDENT	1
ORGANISATION FSL	3
CLUBS AFFILIÉS	4
DATES DE TOURNOIS SENIORS ANNONCÉS.....	17
COUPE DE LUXEMBOURG 2022 / 2023.....	18
CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES 2022 / 2023.....	19
CLASSEMENT INTERNE DES JOUEURS PAR CLUBS.....	23
TRANSFERTS	24
CLUBS ET TERRAINS DE JEUX	24
TRANSMISSION DES RÉSULTATS.....	25
RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES	26
RÈGLEMENT LICENCES	31
RÈGLEMENT CLASSEMENT FSL	33
RÈGLEMENT COUPE DE LUXEMBOURG	35
RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL	36
RÈGLEMENT TRANSFERT JUNIORS.....	37
MANUEL DU PARFAIT CAPITAINE.....	38
NUMEROS UTILES.....	39
CENTRES MEDICOS AGRÉES AU LUXEMBOURG	40
CONTRÔLES ANTI-DOPAGE	40
PALMARES	41

ORGANISATION FSL

Conseil d'Administration	Président :	VERHOEVEN, Daniel
	Secrétaire :	MAZUR, Karolina
	Trésorier :	SOYKAN, Dolunay
	Vice-présidente :	ARCONE , Daniela
	Commission technique :	PLANCKE, Guillaume
	Commission sportive :	VERHOEVEN, Daniel
	Membres :	MARINHO, Arnaud
Commission Technique	Président :	PLANCKE, Guillaume
	Administration : (licences, médicos, résultats & classements)	PÉCHEUR, Éric
	Autres membres :	MARINHO, Arnaud KIKANO, Paul MASSET, Éric ARCONE, Daniela
Site FSL	Webmaster : Email :	KRAMER, Marcel contact@fsl.lu
Commission Sportive	Entraîneur FSL : Capitaine Hommes : Capitaine Dames :	TISSOT, Bertrand RADLEY, Mark DENIS, Sandra

CLUBS AFFILIÉS**ANGELS SQUASH CLUB****(ANG)**

Adresse c/o HAVE, Jess
22, rue du Bois
L – 8361 Goetzingen

Site internet www.angelssquash.net

Comité

Président : HAVE, Jess
Jhave@mac.com
Mobile : 621 28 19 83
Tél privé : 39 91 78
Tél bureau : 43 03 29 39

Secrétaire : NIGHTINGALE, Tony
tnightingale@ebn-net.com
Mobile : 621 492 555

Trésorier : THOMAS Paul
piathomas@outlook.com

**Capitaines des équipes**

angelscaptains@gmail.com

1, 2, 3 & Ladies
MASSET, Eric
ou
ARCONE, Daniela
Mobile : 691 75 88 53
Mobile : 691 645 881

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Tél. 35 71 81

(7 courts)

EU SQUASH CLUB

(ESC)

Adresse EU Squash Club
c/o M. Antoni BROSSA PALET
OPOCE
2 rue Mercier
L - 2985 Luxembourg
Tel. : 29 29 44 599

Site internet eusclux.wordpress.com



Comité

Président: BROSSA PALET, Antoni Mobile : 621 767 146
antoni.brossa-palet@publications.europa.eu

Vice-Président: MAZUR, Karolina Mobile : 661 736 773
Karolina.MAZUR@ec.europa.eu

Secrétaire: KRŠLIN, Stasa Mobile : 621 504 575
Stasa.KRSLIN@ec.europa.eu

Trésorière: GOLANSKA, Katarzyna Mobile : 691 319 131
katarzyna.golanska@europarl.europa.eu

ESPACE ENERGIE THIONVILLE

Adresse Espace Energie Thionville
12, rue des Balanciers
F-57100 Thionville

Comité

Présidente: BECKER, Mélanie

Secrétaire: FRANCOIS, Patrick

Trésorier: BECKER, Maxime
maxime.becker@sfr.fr

Tél. Bur. : (33) 3 82 51 39 49

Mobile : (33) 6 22 44 32 05



Capitaines des équipes

BECKER, Maxime
maxime.becker@sfr.fr

Mobile : (33) 6 22 44 32 05

Terrain de jeu Espace Energie Thionville
12, rue des Balanciers
F-57100 Thionville
Tél: (33) 3 82 51 39 49

E.I.B. SQUASH CLUB

Adresse E.I.B. (European Investment Bank)
100, Bld Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg Kirchberg
Tél : 43 79 1
EIBSquashClub@eib.org



Comité

Président:	BOURDON, Christophe c.bourdon@eib.org	Tél bur. : 43 79 1 Mobile :
Secrétaire:	PIEDRAFITA, Marcos m.piedrafita@eib.org	Tél bur. : 43 79 84 278 Mobile :
Trésorier:	WOLSKI, Marcin m.wolski@eib.org	Tél bur. : 43 79 1 Mobile :

Capitaines des équipes

NGUYEN, Tom t.nguyen@eib.org	Tél bur. : 43 79 82 328 Mobile : 691 285 348
PIEDRAFITA, Marcos m.piedrafita@eib.org	Tél bur. : 43 79 84 278 Mobile : 691 285 064

Terrain de jeu E.I.B. (European Investment Bank)
100, Bld Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg Kirchberg
Tél.: 43 79 1

(2 courts)

SQUASH CLUB ETTELBRUCK

Adresse Squash Club Ettelbruck
Hall Omnisport Frankie Hansen
Rue du Deich
L-9003 Ettelbrück
Tél : 81 91 81 251

Site Internet www.sce.lu Facebook

Comité

Président: RODERES, Ben
info@sce.lu

Trésorier: MAGRON, Bertrand Mobile : 621 790 071
info@sce.lu

Capitaines des équipes

VÖLKENING, Thomas Mobile : 621 78 18 32
thomas.volkening@education.lu

Terrain de jeu Hall Omnisports Frankie Hansen
L-9012 Ettelbrück
Tél : 81 91 81 251

(3 courts)



G SQUASH CLUB

Adresse G Squash Club
36B Bd Robert Schuman
L-2340 Olm

Comité

Président: WIDART, David Mobile : 661 254 108
davidwidart@hotmail.com

Secrétaire : VAN WILDERODE, Philippe Mobile : 621 32 66 83
philippe.vanwilderode@gmail.com

Trésorier : GACOIN, Benjamin Mobile : 661 405 292
ben_gacoin@hotmail.com



Capitaines des équipes

WIDART, David Mobile : 661 254 108
davidwidart@hotmail.com

ou

HEBBELINCK, Kyllian Mobile : +33 7 86 73 08 85
hebbky@hotmail.fr

Terrain de jeu CK Center, Kockelscheuer
(8 courts)

PÉTANGE SQUASH CLUB



Adresse Squash Club Pétange
c/o Germain Gregorius
1B, rue de l'Eglise
L-4870 Lamadeleine

Site Internet www.squashpetange.lu

Comité

Président: GALANO, Lucien Mobile : 691 63 02 01
lgalano@acslux.lu
president@squashpetange.lu

Vice-président: THRILL, Marc Mobile : 691 737 747
marcthri1@gmail.com

Secrétaire: Mobile :

Trésorier: LIPPERT, Sam

FSL Rep. : MARINHO, Arnaud
arnaud.marinho@gmail.com

Licences et Médicos : BLAISE, Julien
julienblaise1@gmail.com

Capitaines des équipes

SAVINI, Alex Mobile : 691 51 44 73
Savini.Alex@outlook.com

ou GALANO, Lucien Mobile : 691 63 02 01

Terrain de jeu Centre sportif « Bim Diederich » de Pétange
46, rue Pierre Hamer
L-4737 Pétange

(4 courts)

PAUL WURTH SQUASH

(PWU)

Adresse c/o Paul Wurth SA
32 rue d'Alsace
L-1122 Luxembourg

Comité

Président: DÉOM, Cyril
cyril.deom@paulwurth.com Tél bur. : 49 70 29 58
Mobile : 621 558 958

Secrétaire : SCHLESSER, Nicolas
nicolas.schlessler@paulwurth.com Tél bur. : 49 70 24 89

Trésorier : BIEHLER, Eric
eric.biehler@paulwurth.com Tél bur. : 49 70 29 42

FSL Rep. : DEOM, Cyril

Capitaine des équipes

SCHLESSER, Nicolas
nicolas.schlessler@paulwurth.com Tél bur. : 49 70 24 89

Terrain de jeu CK Center, Kockelscheuer
(8 courts)



SQUASH CLUB SANDWEILER

(SCS)

Adresse Squash Club Sandweiler
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler



Comité

Président: PÉCHEUR Éric Mobile : 621 36 38 91
pecheureric@yahoo.fr

Vice-Président: CAPURSO, Michele Mobile : 621 49 31 40
miccapurso@gmail.com

Secrétaire: VALLÉE Christophe Mobile : 621 53 05 25
chris.vallee@posteo.net

Trésorier: EGER, Philippe Mobile : 621 59 76 39
philippe.eger@bbh.com

Capitaines des équipes

PÉCHEUR, Éric Mobile : 621 36 38 91
pecheureric@yahoo.fr

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L - 5218 Sandweiler
Tél : 35 71 81

(7 courts)

SQUASH FACTORY SCHENGEN-LËTZEBUERG

Adresse Squash Factory Schengen-Lëtzebuerg
c/o Nancy Keiser
17, Mounereferstroos
L-5441 Remerschen



Comité

Président: KEISER, Nancy Mobile : 621 528 866
squashschengen@gmail.com

Secrétaire: MEDERNACH, Danielle Mobile :
squashschengen@gmail.com

Trésorier: THRILL, Dan Mobile :
squashschengen@gmail.com

Capitaines des équipes

KEISER, Nancy Mobile : 621 528 866

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L - 5218 Sandweiler
Tél : 35 71 81

(7 courts)

CK Center, Kockelscheuer

(8 courts)

TOP SQUASH

TOP Squash.lu

Adresse Top Squash
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Fax : 35 76 09

Site Internet www.topsquash.lu

Comité

Président: SNEYD Nathan Tél bur. : 35 71 81
nathan.sneyd@topsquash.lu Mobile : 621 49 78 34

Secrétaire:

Trésorier:

Capitaines des équipes

1ère
SNEYD Nathan Tél bur. : 35 71 81
nathan.sneyd@topsquash.lu Mobile : 621 49 78 34

2ème
OUDES Michael Mobile : 691 761 510
michael.oudes@gmail.com

3ème
ASBURY Dylan Mobile : 621 229 504
dylan.asbury@xmis.eu

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L - 5218 Sandweiler
Tél : 35 71 81

(7 courts)

DATES de TOURNOIS SENIORS ANNONCÉS

Octobre



Open G Squash Club
CK SportCenter - Kockelscheuer
21 et 22 octobre 2022

Novembre



Pétange Open
Centre Sportif "Bim Diedderich" - Pétange
11 et 12 novembre 2022



Ettelbrück Open
Hall Omnisport du Deich - Ettelbrück
25 et 26 novembre 2022

Janvier



"The Clubs" Open
Top Squash - Sandweiler
13 et 14 janvier 2023

Février



FSL individual federal championship 2023
CK SportCenter - Kockelscheuer
3 et 4 février 2023

Mars



Top Squash Open
Top Squash - Sandweiler
3 et 4 mars 2023



Ultimate Squash Open
CK SportCenter - Kockelscheuer
18 mars 2023

Mai



ESF / Luxembourg Masters Squash Open
Top Squash - Sandweiler
5 au 7 mai 2023

Juin

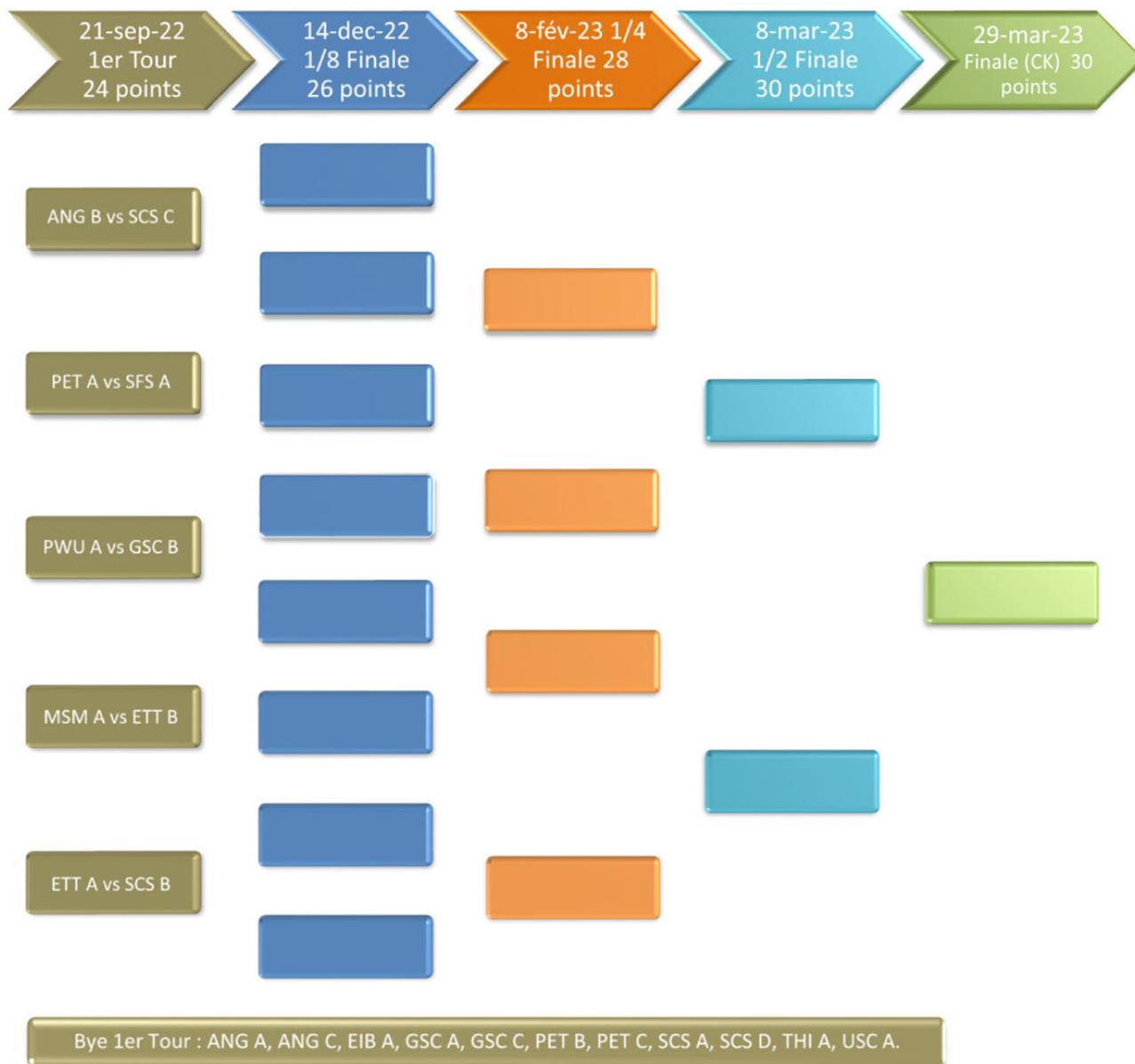


SCS End of Season
Top Squash - Sandweiler
16 et 17 juin 2023

D'autres tournois et opens seront probablement encore organisés au cours de la saison. Nous vous renvoyons sur le site www.fsl.lu pour la liste à jour des compétitions à venir.

Avis aux organisateurs : veuillez-vous conformer à la section du règlement intitulée « Règlement de base – tournoi FSL ». N'oubliez pas d'informer dès que possible la CT des dates prévues pour votre tournoi.

COUPE de LUXEMBOURG 2022 / 2023



CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES 2022 / 2023

Composition des divisions (sur base des résultats de la saison 2021/2022, des suppressions et des créations d'équipes).

<u>Nationale</u>	G Squash Club 1 Angels 1 Top Squash 1 Pétange 1 Sandweiler 1 Ettelbrück 1	<u>Division 1</u>	Ultimate 1 Sandweiler 2 G Squash Club 2 Angels 2 EIB 1 Thionville 1
<u>Division 2</u>	Sandweiler 3 Ettelbrück 2 Pétange 2 Top Squash 2 Paul Wurth 1 Sandweiler 4	<u>Division 3</u>	Thionville 2 Ultimate 2 Angels 3 Top Squash 3 Thionville 3 Sandweiler 5
<u>Division 4A</u>	Pétange 3 Ettelbrück 3 Thionville 4 Mont-Saint-Martin 1	<u>Division 4B</u>	G Squash Club 3 EIB 2 Sandweiler 6 Top Squash 4

Calendrier première phase:

		Nationale		Division 1		Division 2		Division 3		Division 4A		Division 4B	
1	Mercredi 28/09/22	TSQ1	GSC1	THI1	EIB1	SCS4	SCS3	THI3	THI2				
		PET1	ETT1	SCS2	USC1	ETT2	TSQ2	USC2	SCS5				
		SCS1	ANG1	ANG2	GSC2	PWU1	PET2	TSQ3	ANG3				
2	Mercredi 05/10/22	PET1	TSQ1	SCS2	THI1	ETT2	SCS4	THI3	USC2	PET3	ETT3	EIB2	GSC3
		GSC1	SCS1	ANG2	EIB1	PWU1	SCS3	TSQ3	THI2	MSM1	THI4	SCS6	TSQ4
		ANG1	ETT1	GSC2	USC1	PET2	TSQ2	ANG3	SCS5				
3	Mercredi 12/10/22	TSQ1	ANG1	THI1	GSC2	SCS4	PET2	THI3	ANG3	MSM1	PET3	SCS6	GSC3
		PET1	GSC1	EIB1	SCS2	ETT2	SCS3	USC2	THI2	THI4	ETT3	TSQ4	EIB2
		ETT1	SCS1	USC1	ANG2	TSQ2	PWU1	SCS5	TSQ3				
4	Mercredi 19/10/22	SCS1	TSQ1	ANG2	THI1	PWU1	SCS4	THI3	TSQ3	PET3	THI4	GSC3	TSQ4
		ETT1	GSC1	USC1	EIB1	TSQ2	SCS3	SCS5	THI2	ETT3	MSM1	EIB2	SCS6
		ANG1	PET1	GSC2	SCS2	PET2	ETT2	ANG3	USC2				
5	Mercredi 26/10/22	TSQ1	ETT1	THI1	USC1	SCS4	TSQ2	SCS5	THI3	ETT3	PET3	GSC3	EIB2
		GSC1	ANG1	EIB1	GSC2	SCS3	PET2	THI2	ANG3	THI4	MSM1	TSQ4	SCS6
		PET1	SCS1	SCS2	ANG2	ETT2	PWU1	USC2	TSQ3				
6	Mercredi 09/11/22	GSC1	TSQ1	EIB1	THI1	SCS3	SCS4	THI2	THI3	PET3	MSM1	TSQ4	GSC3
		ETT1	PET1	USC1	SCS2	TSQ2	ETT2	SCS5	USC2	ETT3	THI4	SCS6	EIB2
		ANG1	SCS1	GSC2	ANG2	PET2	PWU1	ANG3	TSQ3				
7	Mercredi 16/11/22	TSQ1	PET1	THI1	SCS2	SCS4	ETT2	USC2	THI3	THI4	PET3	GSC3	EIB2
		SCS1	GSC1	EIB1	ANG2	SCS3	PWU1	THI2	TSQ3	MSM1	ETT3	SCS6	TSQ4
		ETT1	ANG1	USC1	GSC2	TSQ2	PET2	SCS5	ANG3				
8	Mercredi 23/11/22	ANG1	TSQ1	GSC2	THI1	PET2	SCS4	TSQ3	THI3	PET3	ETT3	GSC3	SCS6
		GSC1	PET1	SCS2	EIB1	SCS3	ETT2	THI2	SCS5	MSM1	THI4	EIB2	TSQ4
		SCS1	ETT1	ANG2	USC1	PWU1	TSQ2	USC2	ANG3				
9	Mercredi 30/11/22	TSQ1	SCS1	THI1	ANG2	SCS4	PWU1	ANG3	THI3	PET3	MSM1	GSC3	SCS6
		GSC1	ETT1	EIB1	USC1	SCS3	TSQ2	THI2	USC2	ETT3	THI4	EIB2	TSQ4
		PET1	ANG1	SCS2	GSC2	ETT2	PET2	TSQ3	SCS5				
10	Mercredi 07/12/22	ETT1	TSQ1	USC1	THI1	TSQ2	SCS4	THI3	SCS5	PET3	THI4	GSC3	TSQ4
		ANG1	GSC1	GSC2	EIB1	PET2	SCS3	ANG3	THI2	ETT3	MSM1	EIB2	SCS6
		SCS1	PET1	ANG2	SCS2	PWU1	ETT2	TSQ3	USC2				

Organisation du championnat et des play-offs:

Pos	fin 21-22	Pos	départ	Phase 1		Playoffs		Next season		
1	GSC1	1	GSC1	Nationale	6 équipes 10 matchs en A/R sur 10 journées	Champion	1 2 3 4	4 équipes 9 matchs A/R/A sur 9 journées	Nationale	To be defined
2	ANG1	2	ANG1							
3	TSQ1	3	TSQ1							
4	PET1	4	PET1							
5	SCS1	5	SCS1	Division 1	6 équipes 10 matchs A/R sur 10 journées	P-O 1	5 6 7 8 9	6 équipes 10 matchs A/R sur 10 journées	Division 1	To be defined
6	ETT1	6	ETT1							
7	USC1	7	USC1							
8	SCS2	8	SCS2	Division 2	6 équipes 10 matchs en A/R sur 10 journées	P-O 2	10 11 12	6 équipes 10 matchs A/R sur 10 journées	Division 2	To be defined
9	GSC2	9	GSC2							
10	ANG2	10	ANG2							
11	EIB1	11	EIB1	Division 3	6 équipes 10 matchs en A/R sur 10 journées	P-O 3	13 14 15	6 équipes 10 matchs A/R sur 10 journées	Division 3	To be defined
12	THI1	12	THI1							
13	SCS3	13	SCS3							
14	ETT2	14	ETT2	Division 4A	2 x 4 équipes	P-O 4	16 17 18	6 équipes 10 matchs A/R sur 10 journées	Division 4	To be defined
15	PET2	15	PET2							
16	TSQ2	16	TSQ2							
17	PWU1	17	PWU1	Division 4B	9 matchs en A/R/A sur 9 journées	P-O 5	19 20 21	6 équipes 10 matchs A/R sur 10 journées	Division 4	To be defined
18	SCS4	18	SCS4							
19	THI2	19	THI2							
20	USC2	20	USC2	Division 4B	9 matchs en A/R/A sur 9 journées	P-O 5	22 23 24	6 équipes 10 matchs A/R sur 10 journées	Division 4	To be defined
21	ANG3	21	ANG3							
22	TSQ3	22	TSQ3							
23	THI3	23	THI3	Division 4B	9 matchs en A/R/A sur 9 journées	P-O 5	25 26 27	6 équipes 10 matchs A/R sur 10 journées	Division 4	To be defined
24	SCS5	24	SCS5							
25	PET3	25	PET3							
26	GSC3	26	GSC3	Division 4B	9 matchs en A/R/A sur 9 journées	P-O 5	28 29 30	6 équipes 10 matchs A/R sur 10 journées	Division 4	To be defined
27	EIB2	27	EIB2							
28	ETT3	28	ETT3							
29	THI4	29	THI4	Division 4B	9 matchs en A/R/A sur 9 journées	P-O 5	31 32	4 équipes 9 matchs A/R/A sur 9 journées	Division 4	To be defined
30	MSM1	30	MSM1							
31	SCS6	31	SCS6							
32	TSQ4	32	TSQ4							

Play-offs : Les play-offs se dérouleront (probablement) comme suit :

Titre : 4 premiers de la division Nationale

On conserve un quart des points de la première phase.

Matchs en aller/retour/aller – 9 matchs

Les autres divisions play-offs joueront comme suit :

Play-offs 1 : 2 derniers de DN + 4 premiers de D1 (10 matchs aller/retour)

Play-offs 2 : 2 derniers de D1 + 4 premiers de D2 (10 matchs aller/retour)

Play-offs 3 : 2 derniers de D2 + 4 premiers de D3 (10 matchs aller/retour)

Play-offs 4 : 2 derniers de D3 + 2 premiers de D4A et D4B (10 matchs aller/retour)

Play-offs 5 : 2 derniers de D4A et D4B (9 matchs aller/retour/aller)

La CT se réserve le droit de modifier l'organisation des play-offs, notamment en cas de forfaits d'équipes.

Le classement final des équipes de 1 à 32 à la fin des play-offs sert de référence pour l'organisation du championnat la saison suivante.

Dates des play-offs (prévisionnelles):

- P1 - Mercredi 11/01/23
- P2 - Mercredi 18/01/23
- P3 - Mercredi 25/01/23
- P4 - Mercredi 01/02/23
- P5 - Mercredi 22/02/23
- P6 - Mercredi 01/03/23
- P7 - Mercredi 15/03/23
- P8 - Mercredi 22/03/23
- P9 - Mercredi 19/04/23
- P10 - Mercredi 26/04/23

Championnat féminin par équipes :

A COMPLETER

CLASSEMENT INTERNE DES JOUEURS PAR CLUBS

Rankings par clubs au 15 septembre 2022

Angels Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Masset Arnaud	A+4	1323	31 Dec 29
	Masset Nathan (18)	A+4	1446	31 Dec 24
3	Ayache Stéphane	A2+4	1079	31 Dec 22
	Fries Rudolf	A2+0	1770	31 Dec 29
	Ferreira Craig	A2-4	1013	28 Sep 22
6	Beadling Simon	A3+2	1778	31 Dec 23
	Hoppwood Matthew	A3+1	1849	31 Dec 24
8	Nightingale Anthony	B1+2	98	07 Mar 23
	Darlington Keith	B1+1	973	31 Dec 22
10	Masset Eric	B3+4	1033	31 Dec 22
	Thomas Paul	B3+3	1697	01 Jul 22
	Smith Ian	B3-2	1519	31 Dec 22
	Darlington Jack (15)	B3-4	1674	31 Dec 27
14	Blake Jon	Cl-2	1168	07 Oct 22
15	Donven Françoise	C2+1	502	05 Sep 23
	Mc Gowan Cillian (14)	C2-4	1675	31 Dec 23
	Hill Jonathan	C3+3	983	27 Jul 23
	Paton Andrew	C3+2	1360	07 Jun 23
	Have Jess	C3+1	660	13 Oct 22
	Fredriksen Gjermund	C3-2	1748	31 Dec 27
21	Van Parys Jan	D1-4	1189	14 Oct 20
	Arcone Daniela	D1-4	1399	31 Dec 27
23	Darlington Maya (18)	D2+3	1574	31 Dec 24
	Goggins Fiachna	D2+0	1719	31 Dec 22
	Nightingale Stella	D2-1	1520	31 Dec 29
	Francois Emmanuel	ACL+0	1833	

E.I.B Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Mert Thomas	Cl+2	679	28 Jul 23
2	Wolski Marcin	C2+3	1528	31 Dec 28
	Piedraffa Marcos	C2-2	1623	31 Dec 25
4	Nguyen Tom	C3+3	1566	31 Dec 24
5	Giraud Jean-Baptiste	D1+4	1584	31 Dec 23
	Boulot Emmanuel	D1+2	893	31 Dec 25
	Jonák Daniel	D1+1	1546	31 Dec 23
8	Van Gilst Thomas	D2+3	1188	08 Jul 23
	Vodislav Adrian	D2+3	1746	31 Dec 30
10	Piontek Andreas	D3+1	1346	31 Dec 24
	Guerra David	D3+1	1751	31 Dec 27
	Bourdon Christophe	D3+0	1824	31 Dec 22
	Dresse Raphaël	D3+0	1825	31 Dec 26
	Fenton Nina Clare	D3+0	1562	31 Dec 26

Espace Energie Thionville				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Jassin Frédéric	B3+2	1427	31 Dec 23
2	Audas Tony	C2+0	1710	31 Dec 29
	Mariucci Raphaël	C2-1	1722	31 Dec 23
	Framboisier Jérôme	C2-1	1816	31 Dec 25
5	Lefebvre Fabien	C3+0	1814	31 Dec 22
6	Herman Nicolas	D1+4	1765	31 Dec 24
	Girard Olivier	D1+3	1596	31 Dec 23
	Daubanton Eddy	D1+0	1856	13 Dec 23
	Giaccon Julien	D1-1	1595	31 Dec 22
	Teset Guillaume	D1-2	1768	31 Dec 24
11	Ockenfuss Patrice	D2+4	1331	24 Sep 22
	Becker Maxime	D2+4	1591	31 Dec 22
	Ruaro Sébastien	D2+1	1832	31 Dec 28
	Zingraff Thibaut	D2+0	1766	31 Dec 26
	Lavalard Thomas	D2-1	1738	31 Dec 22
	Génique Maxime	D2-1	1744	31 Dec 23
	Mariucci Stéphane	D2-2	1376	31 Dec 22
	Goffart Stéphane	D2-3	1763	31 Dec 22
	Rouschmeyer Thomas	D2-4	1693	31 Dec 24
20	Brick Gilles	D3+4	1437	11 Aug 22
	Rollinger Thomas	D3+4	1593	31 Dec 27
	Ruaro Christophe	D3+2	1820	31 Dec 26
	Nosal Antoine	D3+2	1695	31 Dec 24
	Humbert Thibaut	D3+0	1819	31 Dec 31
	Clach Fabrice	D3+0	1815	14 Oct 21

Ultimate Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Lebrun Jean-Philippe	A-4	1504	31 Dec 19
2	Ruiz-Kaiser Jordi Jr (19)	A1+3	1537	31 Dec 23
3	Weare Christopher	A3+1	1361	31 Dec 24
	Boerman Bert	A3-4	1032	31 Dec 22
5	Ruiz-Kaiser Jordi	B1+4	1439	22 Nov 22
	McMahon Corey	B1-2	1468	31 Dec 22
	Kikano Paul	B1-3	1423	31 Dec 23
	Santos Roberto Carlos	B1-4	1606	31 Dec 22
9	Reid Alistair	Cl+3	1612	31 Dec 22
	Inglis-Smith Daniel	Cl+2	1505	31 Dec 23
	Gluhol Evgheni	Cl-4	1838	31 Dec 26
12	Ruiz-Kaiser Maria	C3-2	1538	31 Dec 22
	Van Der Snickt Alec	C3-2	1684	31 Dec 22
14	Lukic Slobodan	D1+4	1721	31 Dec 24
	Moutton Patrick	D1+3	1685	31 Dec 23
	Soykan Dolunay	D1+3	1687	31 Dec 22
	Mohamed Enas Ahmed Tawfik	D1+1	1840	31 Dec 25
	Cailliet Tanguy	D1+0	1564	31 Dec 22
	Rogan Marko	D1-3	1724	31 Dec 24
20	Maintanis Sotiris	D2+4	1704	31 Dec 29
	Cousson Gauthier	D2+4	1496	31 Dec 26
	Burman Joseph (16)	D2+4	1633	31 Dec 26
	Munoz Luis	D2-1	1836	31 Dec 25
	Van Voorst Philippe	D2-4	1835	31 Dec 26
25	Coelho Tun	D3+3	1630	31 Dec 22
	Rickell Adam	D3+0	1603	31 Dec 24

Ettelbruck Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Verhoeven Daniel	A2+3	1135	31 Dec 22
2	Messerschmidt Julian	A3+1	1174	31 Dec 23
	Magron Raphaël (18)	A3+1	1524	31 Dec 24
4	Denis Sandra	B1-1	565	31 Dec 22
5	Britten Herbert	B3-1	1120	13 Sep 23
	Oberlin Pascal	B3-2	959	31 Dec 25
7	Trinco Boris	C1+0	1635	31 Dec 22
8	Pleger Frank	C3+1	844	01 Oct 22
	Weber Arnold	C3+1	693	31 Dec 22
10	Völkening Thomas	D1+3	695	01 Aug 23
	Roderes Ben	D1-4	1407	31 Dec 26
	Fischbach Steve	D1-4	1713	31 Dec 30
13	Britten Heike	D2+4	1167	06 Sep 23
	Humbert Frédéric	D2+2	1138	01 Aug 23
	Oberlin Norbert	D2-4	698	13 Sep 23
16	Weydert Marc	D3+4	1569	31 Dec 26
	Kramer Amalia (17)	D3+3	1637	31 Dec 25
	Gullard Noé (12)	D3+0	1771	31 Dec 19
	Gullard Zora (10)	D3+0	1772	31 Dec 19
	Ries Vanik (12)	D3+0	1773	31 Dec 19
	Magron Bertrand	D3+0	1570	31 Dec 22
	Kass Tania	D3+0	1536	31 Dec 25
	Guglielmi Matteo (11)	D3+0	1776	31 Dec 19
	Guglielmi Davide (13)	D3+0	1777	31 Dec 19
	Donjon Sébastien	D3+0	1813	31 Dec 23
	Heymans Bob	D3+0	1828	31 Dec 30
	Schneider Kevin	D3+0	1830	31 Dec 22
	Michels Carmen	D3+0	1842	31 Dec 32
	Krifs Jerome	ACL+0	1843	

G Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Samimi Amir (18)	A+4	1506	31 Dec 24
	Tissot Bertrand	A+3	1579	31 Dec 23
	Pilard Thomas	A-2	1144	31 Dec 26
4	Hebbelneck Kyllian	A1+3	1367	31 Dec 26
5	Bressan Alexandre	A2-1	1349	31 Dec 22
6	Widart David	A3+1	928	31 Dec 22
7	Rouet Mathieu	B2+2	1551	31 Dec 22
	Nguyen Nha	B2-3	1054	31 Dec 20
	Bodin David	B2-4	1698	31 Dec 22
10	Hebbelneck Yannick (17)	Cl-2	1499	31 Dec 24
	Tompa Tibor	Cl-2	1560	31 Dec 28
12	Gammaitoni Cathy	C2+1	1304	31 Dec 28
13	Van Wilderode Philippe	C3-4	1157	11 Nov 20
	Debruyne Olivier	C3-4	1215	31 Dec 22
15	Debruyne Tom (18)	D1+2	1502	31 Dec 22
	Al Paadani Rami	D1-3	1512	31 Dec 27
17	Buon Jean-Guy	D2+4	1707	31 Dec 26
	Hebbelneck Luana	D2-1	1500	31 Dec 22
	Fedeli Maxime	D2-3	1573	31 Dec 28
	Vautier Hugo	D2-4	1688	31 Dec 22
	Ferreira Teia	D2-4	1758	31 Dec 27
	Dupré Thierry	ACL+0	1839	00-0000

Squash Club Pétange				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Husu Jerry	A+0	1764	31 Dec 19
2	Piancke Guillaume	A1+2	1237	31 Dec 23
	Duarte Miguel	A1+1	1366	31 Dec 30
4	Lagrange Stéphane	A2+1	1238	31 Dec 22
5	Marinho Arnaud	A3+4	1373	31 Dec 27
	Willame Patrick	A3-1	1038	13 Oct 22
7	Savini Alex	B2+4	1384	31 Dec 24
8	Cieluch Antonio	Cl-1	1275	08 Dec 22
9	Haux Ken	C2+4	1594	31 Dec 27
	De Stobbeleir Bernard	C3-3	1185	24 Aug 23
14	Gustowski Bartłomiej	D1+1	1769	31 Dec 25
	Erzuzé Daniel	D1+0	1242	31 Dec 24
	Hoffmann Li (14)	D1-4	1755	31 Dec 23
17	Bournonville Renaud	D2+1	1040	31 Dec 25
	Teyssier Patrick	D2-2	1462	22 Oct 22
	Minart Emeric	D2-2	1730	31 Dec 27
20	Sauber Marc	D3+4	668	11 Aug 23
	Pereira Lia (18)	D3+4	1472	31 Dec 23
	Schantzen Simeon (14)	D3+2	1754	31 Dec 23
	Peltier Sandra	D3+0	1747	31 Dec 24
	Picquoin Céline (11)	D3+0	1794	31 Dec 23
	Duarte-Tojal Maria-Josée	D3+0	1424	31 Dec 22
	Bogdan Teodora	D3+0	1767	31 Dec 22
	Mattu Marc	D3+0	1620	31 Dec 26
	Clement Lisa	D3+0	1717	31 Dec 30
	Mals Lynn	D3+0	1715	31 Dec 31
	Picquoin Lena (11)	D3+0	1793	31 Dec 23
	Gury Matteo (12)	ACL+0	1802	31 Dec 20

Squash Factory Schengen-Lëtzebuerg				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Mackevičs Ineta	A+0	1781	31 Dec 22
2	Beinhard Saskia	A1+0	1841	31 Dec 29
3	Kotkošik Alexandra	A3+0	1782	31 Dec 31
	Callebaut Marie Amelie (19)	A3+0	1837	31 Dec 22
5	Recktenwald Lea	C3+0	1780	31 Dec 31
6	Aftmayer Maïke	D1+0	1786	31 Dec 22
7	Pillitteri Charmaine	D2+2	1785	31 Dec 24
8	Cailliet Paris (13)	D3+2	1723	31 Dec 24
	Rosin Niklas (14)	ACL+0	1791	31 Dec 27
	Steffes Laurie (16)	ACL+0	1783	31 Dec 26
	Steffes Ted (14)	ACL+0	1784	31 Dec 23
	Schlotthauer Vincent (10)	ACL+0	1844	31 Dec 23
	Schlotthauer Henry (9)	ACL+0	1845	31 Dec 25

Squash Club Sandweiler				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Visonà Luca	A-4	1514	31 Dec 25
2	Mangin Henri	A2+2	1580	31 Dec 28
3	Brabant Olivier	A3-1	1362	23 Sep 21
	Kocan Jérémy	A3-2	1433	31 Dec 23
	Ruiz-Kaiser Eli (15)	A3-3	1634	31 Dec 26
6	Dvorak Pavel	B1+4	1513	31 Dec 28
	Pêcheur Eric	B1+3	909	23 Aug 24
	Rico Yann	B1-1	1378	31 Dec 29
	Green Gerard	B1-3	556	15 Dec 22
10	Sans Sansa Xavier	B2+2	1588	31 Dec 22
	Louvigny Benoît	B2+1	1779	31 Dec 22
	Kucecka Milos	B2-2	1316	31 Dec 26
13	Guyot François	B3+1	1313	31 Dec 23
	Lanleu Henora	B3-3	1600	31 Dec 26
	Heath Marc	Cl-1	1287	31 Dec 22
16	Franci Adriano	C2+3	1266	31 Dec 32
	Capurso Danilo	C2+3	1311	31 Dec 30
	Rinne Joakim	C2+0	1412	31 Dec 26
	Grolinger Hervé	C2-2	1244	31 Dec 25
	Vallée Christophe	C2-3	1241	16 Sep 22
	Demuth Stéphanie	C2-3	1585	31 Dec 28
	Meyer Michèle	C2-4	1363	31 Dec 28
23	Ozerée Niels	C3+3	1761	31 Dec 32
	Derlin Luca	C3-2	1862	07 Jul 23
	Teyssier Noé (16)	C3-3	1647	31 Dec 22
26	Louis Bernd	D1+4	1861	06 Aug 23
	van Bossche Matthieu	D1+2	1542	31 Dec 30
	Mazur Karolina	D1+0	1357	31 Dec 22
	Cornet Raphaël	D1+0	1735	31 Dec 25
	Isuru Constantin	D1-3	1541	31 Dec 25
31	Lamesch Joe	D2+3	1650	31 Dec 22
	Oliveira Marques Bruno	D2+1	1834	31 Dec 23
	Capurso Michele	D2+0	1626	28 Sep 22
	Greven Jean-Paul	D2+0	1871	13 Dec 25
	Lefebvre Yann-Eric	D2+0	1166	31 Dec 25
	Kršlin Staša	D2-4	1539	31 Dec 23
	Hermansson Elsa (16)	D2-4	1659	31 Dec 25
38	McMahon Brian	D3+4	1228	11 Oct 23
	Hermanson Simon (15)	D3+2	1656	31 Dec 27
	Maugras Géraldine	D3+0	1453	31 Dec 22
	Bidoli Bianca (13)	D3+0	1857	31 Dec 24
	Mann Zoé (13)	D3+0	1860	31 Dec 24
	Ferrer Eva	D3+0	1870	31 Dec 18

Top Squash				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Sneyd Nathan	A+3	1059	31 Dec 27
	Kaiser Daniel	A-1	1039	31 Dec 27
3	Hutchins Daniel	A1+4	1021	31 Dec 16
4	Grosvenor James	A2+0	1811	31 Dec 26
	Petersen Adam	A2-4	1727	31 Dec 26
6	Parentelli Renaud	B1-4	1053	25 Aug 23
7	Dijkstra Rintje	B3+4	1381	31 Dec 25
	Sterpin Christian	B3+0	992	18 Nov 22
9	Gram Jean-Sébastien			

TRANSFERTS

NOM	ANCIEN CLUB	NOUVEAU CLUB
Elisenda Ruiz-Kaiser	Ultimate	Sandweiler
Noé Teyssier	Top Squash	Sandweiler
Bianca Bidoli	Paul Wurth	Sandweiler
Julien Vazzana	G Squash	Mont-Saint-Martin

CLUBS ET TERRAINS DE JEUX

CLUB	TERRAIN
1. Angels Squash Club (ANG)	Top Squash, Sandweiler
2. Top Squash (TSQ)	Top Squash, Sandweiler
3. EU Squash Club (ESC)	Top Squash, Sandweiler
4. EIB Squash Club (EIB)	Bâtiment EIB, Kirchberg – Lux.
5. Squash Club Ettelbrück (ETT)	Centre Sportif Ettelbrück
6. G Squash Club (GSC)	CK Center, Kockelcsheuer
7. Mont-Saint-Martin (MSM)	Terres de Mercy, Mont-Saint Martin
8. Squash Club Pétange (PET)	Centre Sportif de Pétange
9. Paul Wurth Squash (PWU)	CK Center, Kockelscheuer
10. Squash Club Sandweiler (SCS)	Top Squash, Sandweiler
11. Ultimate Squash Club (USC)	CK Center, Kockelscheuer
12. Espace Énergie Thionville (THI)	Espace Énergie, Thionville
13. Squash Factory Schenghen-Lëtzebuerg (SFS)	Top Squash, Sandweiler

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Le résultat de tout match officiel devra être noté sur les **feuilles de match – de dernière version svp ! - de la FSL**.

Ces formulaires sont disponibles au format PDF sur le site de la Fédération www.fsl.lu. Les feuilles de match devront être rédigées d'une manière lisible et envoyées **uniquement** par email à contact@fsl.lu **le soir du match ou au plus tard le lendemain avant 12h**.

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. La FSL est responsable de l'organisation des championnats luxembourgeois par équipes ; la FSL délègue l'organisation des dits championnats à la Commission Technique (CT).
- 1.2. La CT désigne un secrétaire des championnats parmi ses membres, lequel est responsable des contacts journaliers avec les clubs affiliés à la FSL en toute matière relative aux championnats.
- 1.3. Tous les matchs sont joués conformément aux règles du jeu et aux règles émises par la Fédération Mondiale de Squash (WSF). *Les matchs se jouent en PAR 11 (American Scoring 11 points)*. La balle officielle pour toutes les rencontres officielles FSL est la Dunlop Sports Pro XX. Dans le cas où la température sur le court est très froide et si les 2 capitaines sont d'accord, il est possible de jouer avec une balle plus rapide.
- 1.4. Ont le droit de participer aux championnats les équipes de tous les clubs affiliés à la FSL, ainsi que les clubs des régions frontalières acceptés par le Conseil d'Administration.
- 1.5. Les clubs sont tenus d'indiquer à la FSL le nombre d'équipes qu'ils veulent engager dans le championnat avant la date du 15 août. La CT décide de la structure et de la composition des divisions pour chaque saison.
- 1.6. Le championnat se déroule en deux phases: la première phase consistant en des matchs aller-retour, et une phase de play-offs.
- 1.7. Toute nouvelle équipe sera normalement placée dans la dernière division. Seules des circonstances exceptionnelles permettront à la CT de statuer différemment et d'attribuer à une nouvelle équipe une place dans une division appropriée.
- 1.8. Chaque club qui désire participer aux championnats doit disposer d'au moins un terrain pour les matchs de championnat. Les terrains où se déroulent les matchs doivent être agréés par la CT. Une équipe, qui change de terrains en cours de saison, doit en aviser par écrit la CT dans les meilleurs délais. La CT informera toutes les équipes adverses concernées.
- 1.9. L'équipe qui sera première en Division Nationale se verra attribuer le titre de champion de Luxembourg et obtient le droit, en cas d'organisation, de représenter le Luxembourg à la Coupe d'Europe des clubs champions. En cas de désistement du Champion, le vice-champion pourra participer à la Coupe d'Europe des clubs champions. Un club étranger n'a cependant pas le droit de représenter le Luxembourg dans les compétitions européennes.
- 1.10. Chaque équipe est composée de 4 joueurs, respectivement 3 pour le championnat féminin. Une rencontre se fait donc en 4 matchs individuels (respectivement 3). Les matchs se disputent sur la base du meilleur des 5 jeux.
- 1.11. Les points seront attribués de la façon suivante :
 - 2 points par rencontre jouée (0 point par forfait, 1 point pour une équipe incomplète).
 - 1 point pour chaque match individuel gagné.
 - 2 points de bonification pour l'équipe gagnante si l'équipe est complète.
 - en cas de rencontre gagnée par forfait, la bonification est attribuée, à condition que l'équipe ait été au complet.
 - dans le cas d'une égalité parfaite (nombre de matchs individuels / jeux / points individuels) pour les équipes de 4 joueurs, la bonification sera partagée entre les deux équipes.

- 1.12. Au cas où deux ou plusieurs équipes se retrouveraient en fin de saison à égalité de points, l'équipe ayant gagné le plus de rencontres l'emporte. En cas d'égalité de rencontres gagnées, il sera procédé de la façon suivante pour déterminer l'équipe la mieux placée : selon le nombre de matchs individuels remportés, puis le nombre de jeux gagnés, puis le nombre de jeux perdus et enfin le nombre de points individuels.

2. HORAIRES, CHANGEMENTS DE CALENDRIER, RESULTATS

- 2.1. Les rencontres se disputent en soirée les jours ouvrables. L'établissement du calendrier est assuré par la CT en liaison avec les clubs.
- 2.2. Toutes les rencontres doivent débuter à 19h30, à moins qu'il n'y ait eu au préalable un arrangement bilatéral quant aux horaires. Tous les matchs d'une rencontre doivent être joués durant la soirée désignée.
- 2.3.
 - a. Si, pour des raisons imprévues (panne, accident), une des équipes ou un des joueurs a du retard, elle ou il doit en informer par téléphone le club adverse. Pour cette raison, chaque club (capitaine) doit disposer d'un numéro de téléphone où il peut être joint pendant la rencontre. Ce numéro sera publié dans l'Annuaire Fédéral et sur le site internet de la FSL.
 - b. Un temps d'attente de 15 minutes après le dernier match terminé ou après l'horaire initial doit être respecté. Au-delà de cette durée, l'équipe incomplète peut perdre le match ou la rencontre par forfait. Un recours peut toutefois être introduit auprès de la CT.
 - c. Si une équipe ne peut pas jouer en raison d'un accident, elle devra faire parvenir à la CT dans les 4 jours suivant la date de la rencontre un certificat officiel concernant l'accident. La CT déterminera alors une nouvelle date pour la rencontre.
 - d. Si une équipe n'est pas complète pour une rencontre, elle est tenue d'en informer l'équipe adverse au moins 24 heures à l'avance. Si elle ne respecte pas cette consigne, une remarque peut être inscrite sur la feuille de match et des mesures disciplinaires seront prises par la CT.
- 2.4. La CT a le droit de reporter des rencontres de championnat pour des cas de force majeure (conditions climatiques...). Les clubs concernés devront alors en être avisés par téléphone ou par e-mail. Des dates ultérieures seront fixées par la CT. Des contestations concernant ces dates ne sont pas admises.
- 2.5. Dans des cas exceptionnels, des changements de calendrier (date et heure) sont possibles par arrangement bilatéral entre deux équipes. Les deux équipes devront avertir la CT du changement convenu au moins 48 heures avant le début fixé de la rencontre. Dans ce cas, les matchs doivent être joués avant la journée de championnat suivante.
- 2.6. Les capitaines des équipes peuvent s'arranger avant la rencontre, concernant l'ordre des rencontres individuelles. Si aucun arrangement n'a été convenu, l'ordre des matchs sera le suivant : 4-3-2-1.
- 2.7. Arbitrage : tous les matchs d'une rencontre devront être arbitrés. Les joueurs concernés doivent être d'accord avec la désignation de l'arbitre. Les fiches d'arbitrage sont disponibles sur le site internet.
- 2.8. Les noms des joueurs et des arbitres, les numéros de licence, le classement interne au club des joueurs et les résultats (matchs, jeux et points) devront être notés sur des formulaires prévus à cet effet.
- 2.9. Les feuilles de match, dûment remplies et signées par les deux capitaines, doivent être transmises par email à contact@fsl.lu selon les modalités fixées au début de la saison, par

le biais du capitaine de l'équipe jouant à domicile. Des retards dans la transmission des résultats ou des feuilles de match incomplètes seront sanctionnés (voir §2.11)

- 2.10 Les matchs d'une même rencontre doivent se jouer sur un seul terrain.
- 2.11. En cas de force majeure, des équipes, qui ne disposent pas de leur propre terrain de jeu pour les rencontres à domicile, peuvent jouer sur un terrain agréé par la CT. La CT et l'équipe adverse doivent en être avertis au moins 48 heures à l'avance.
- 2.12. Sanctions liées aux feuilles de matchs incomplètes ou tardives :
- 1 champ non rempli = 1 avertissement à l'équipe hôte
 - Idem si la feuille de match est non transmise avant le lendemain 12h00.
 - 4^{ème} avertissement et suivants = 1 point en moins à l'équipe.

3. FORFAITS D'ÉQUIPES ET DISSOLUTION D'ÉQUIPES

- 3.1. Une équipe perd sa rencontre par forfait, si elle ne se présente pas pour des raisons dont elle seule est responsable, ou si elle n'arrive pas à aligner le nombre de joueurs requis. Des défaites par forfait seront passibles de sanctions de la part de la FSL.
- 3.2. Voir 2.3.b. Afin qu'il n'y ait pas de controverses, une équipe, exigeant un forfait pour retard de l'équipe adverse, est priée de faire signer leur remarque sur la feuille de matchs par un témoin neutre.
- 3.3. Répartition des points pour un match déclaré forfait :

	<i>points</i>	<i>matches</i>	<i>jeux</i>	<i>points</i>
Equipe de 4 joueurs	0-8	0-4	0-12	0-132
Equipe de 3 joueurs	0-7	0-3	0-9	0-99

- 3.4. En cas d'absence ou de non-disponibilité de joueurs, le club doit faire monter des joueurs, jouant normalement dans une équipe inférieure, dans l'équipe supérieure, tout en respectant strictement l'ordre du classement interne du club fixé pour chaque phase (Active Ranking). Pour une même semaine de championnat, l'ordre des joueurs alignés dans les différentes équipes d'un club doit donc refléter l'ordre du classement interne.
- 3.5. Bien qu'un club ait le choix de faire monter des joueurs, une équipe supérieure n'a pas le droit de déclarer forfait s'il existe une ou plusieurs équipes inférieures. Un forfait d'une équipe entraîne automatiquement le forfait de toutes les équipes inférieures.
- 3.6 Les équipes de l'élite (qui jouent en division nationale pendant la première phase ou qui jouent le titre de champion pendant la phase de play-offs) ne peuvent pas faire forfait. Dans le cas d'un forfait, l'équipe est automatiquement rétrogradée dans la division inférieure.
- 3.7 Les équipes de l'élite et les équipes 1 des clubs qui ont plusieurs équipes ne sont pas autorisées à aligner seulement 3 joueurs. En cas de non-respect de cette règle, toutes les équipes du club seront forfaits pour cette journée de championnat.
- 3.8. Dans le cas où une équipe se désiste, si l'autre équipe n'en a pas été informée 24 heures auparavant, l'équipe responsable est tenue de rembourser tous les frais encourus inutilement (éclairage, réservations...). La demande de remboursement doit être présentée à la CT qui décide du montant à payer et l'envoie à l'équipe responsable.
- 3.9. Sur l'ensemble de la saison les équipes non concernées par les points 3.6 et 3.7 ont le droit de jouer 3 fois avec 3 joueurs et de faire forfait 3 fois. Les droits à forfait peuvent être utilisés pour jouer à 3 joueurs. Donc au total, une équipe a 6 possibilités dont 3 forfaits maximum. Au-delà de ces limites la dernière équipe du club est éliminé du championnat. Un club ne peut retirer que sa dernière équipe.

- 3.10. Les résultats des matchs changés en défaites par forfait, par une instance fédérale, ne sont pas à considérer comme forfaits selon la règle 3.7.
- 3.11. En cas d'élimination d'une équipe, pendant la première phase, tous les résultats seront annulés. Élimination pendant la phase de play-off: tous les résultats de la première phase seront pris en compte ; tous les résultats de la phase de play-off seront annulés.
- 3.12. Toute équipe éliminée du championnat sera rétrogradée d'une division.

4. COMPOSITION DES ÉQUIPES ; ÉLIGIBILITÉ DES JOUEURS

- 4.1. Une équipe perd automatiquement son match par forfait, si elle n'arrive pas à aligner un minimum de 3 joueurs.

Si une équipe n'est pas complète, ce sont toujours les trois, respectivement deux premières positions qui doivent être remplies, c'est-à-dire que, dans ce cas, c'est toujours la dernière position de l'équipe qui est forfait d'office.
- 4.2. Les points de bonification ne seront pas attribués si une équipe n'est pas complète, sauf cas de force majeure.
- 4.3. La composition des équipes doit respecter l'ordre des classements (on prend ici en compte le ranking officiel (Active Ranking): tel que remis à jour 3 à 4 fois par saison). Néanmoins, lorsque 2 joueurs ont le même classement (par exemple 2 joueurs B1), ils peuvent intervertir leurs positions d'une semaine à l'autre.
- 4.4. Si un club veut aligner, dans le courant de la saison, un joueur licencié ne figurant pas dans le classement national de la FSL, il doit formuler une demande écrite à la CT, en suggérant un ranking et un classement interne pour le joueur. La CT décidera de l'éligibilité du joueur.
- 4.5. Un joueur ne sera pas éligible pour la phase des play-offs s'il n'a effectué aucun match officiel lors de la saison régulière en championnat par équipe, sauf dans le cas d'un nouveau joueur (nouvelle licence) si la demande de licence a été faite avant le 15 novembre. Des demandes de dérogations (par exemple : cas de joueurs blessés pendant la première phase, congés maternité, ...) doivent se faire par écrit (e-mail) à la CT avant la phase de play-offs.
 - 4.5.1 Pour la plus haute division où les équipes jouent le titre de champion, un joueur ne sera pas éligible pour la phase des play-offs s'il n'a pas joué un minimum de 3 matchs lors de la première phase.
- 4.6. Un joueur ne peut pas jouer pour deux équipes différentes dans un programme hebdomadaire, même si les deux équipes ne jouent pas le même jour ou la même semaine. Pour chaque phase, un joueur ne peut jouer que dans l'équipe où il a été classé ou dans une équipe supérieure.
- 4.7. Lorsqu'une équipe est BYE, le Club, doit remplir et envoyer à la Fédération une feuille de match avec les noms, les classements et les n° de licence des 4 joueurs qui auraient pu constituer l'effectif de cette équipe.
- 4.8. L'âge minimum pour être éligible est de 15 ans révolus le jour de la rencontre. Cependant il est possible d'inclure un joueur de 13 ans minimum par équipe.



5. ÉQUIPES MIXTES

Les clubs ont le droit d'aligner des équipes mixtes (hommes, dames) sans restrictions tout en respectant les critères d'éligibilité des joueurs renseignés au §4.

6. RÉCLAMATIONS

En cas de litiges survenus au cours d'une rencontre, il convient de le signaler par écrit dans la case « Remarques » de la feuille de match, dûment contresignée par les 2 capitaines.

Toute réclamation quant au non-respect du règlement est à adresser par e-mail aux membres de la CT dans un délai de 5 jours suivant la date des matchs concernés. Passé ce délai, aucune modification du résultat enregistré le jour du match ne pourra être acceptée.

Les réclamations ne seront pas acceptées si aucun commentaire n'a été mentionné sur la feuille de match.

RÈGLEMENT LICENCES

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. Les licences sont émises par la Commission Technique (CT) de la FSL. Une licence est émise pour un joueur et n'est pas transférable d'un joueur à un autre. Une licence est émise à un club affilié à la FSL sur demande de ce club (Club Détenteur de Licence) et reste valable pour le joueur en question (Joueur Détenteur de Licence) pour ce club seul, sauf s'il y a transfert à un autre club selon des procédures prévues (voir "Transfert").
- Exceptionnellement, la CT se réserve le droit d'attribuer une licence à un joueur qui n'appartient à aucun Club affilié à la FSL.
- 1.2. Une licence de la Fédération Luxembourgeoise est requise pour pouvoir participer:
- au Championnat National par Équipes
 - à la Coupe de Luxembourg par Équipes
 - au Championnat National Individuel pour le tableau A
 - à l'Équipe Nationale
- 1.3 La CT est responsable de l'édition et de la mise à jour des listes des joueurs affiliés à un club. La liste indique entre autres la validité des licences.

2. ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles:

- tout joueur de nationalité luxembourgeoise,
- les joueurs étrangers qui résident en permanence au Grand-Duché,
- les joueurs frontaliers.

Les joueurs non-résidents et non-frontaliers sont éligibles à condition qu'une demande ait été présentée à la commission technique.

Tout joueur licencié ne peut jouer que pour un seul club admis au championnat dans le courant d'une même saison.

3. DEMANDE D'OBTENTION D'UNE LICENCE

- 3.1 Chaque nouvelle demande présentée par un club **ou par un joueur** doit être accompagnée par:
- le formulaire d'obtention d'une licence FSL prévu à cet effet,
 - 1 photo récente,
 - un certificat médical (médico) valide, délivré par le Ministère de l'Éducation Physique et des Sports (MEPS).
- 3.2 La Commission Technique se réserve le droit d'approbation d'une licence.

4. VALIDITÉ

La période de validité d'une licence est la date d'échéance du médico.

Une licence reste valable d'une saison à l'autre jusqu'à échéance de sa validité avec le même Club Détenteur, s'il n'y a pas de demande de transfert présentée à temps et acceptée par la CT.

5. RENOUVELLEMENT, EXTENSION

A l'expiration de la période de validité, le renouvellement d'une licence est automatique dès réception d'un nouveau médico.

6. PROCÉDURE DE TRANSFERT

- 6.1 Pour être valable, une demande de transfert doit être présentée avant la date limite de transfert. Le transfert d'un joueur licencié d'un club à un autre n'est pas permis pendant une saison en cours.
La demande de transfert est à présenter sur le formulaire FSL prévu à cet effet. La date limite de transfert est fixée au 15 septembre. La liste du classement interne des joueurs de chaque club doit être reçue par la CT avant le 15 septembre. La CT se réserve le droit de modifier ces dates.
- 6.2 La CT donnera son accord ou non sur le transfert, qui prendra effet à la date de l'approbation.
Une demande de transfert sera normalement acceptée par la CT si elle est dûment signée par le joueur détenteur de licence ou son représentant légal et par le club demandeur de transfert.
- 6.3 Après la date limite de transfert, la CT publiera une liste des demandes de transfert.
- 6.4 Sont également considérés comme joueurs transférés tous les joueurs nouvellement licenciés ou venant d'un club étranger qui reçoivent un classement national autre que celui de la dernière catégorie existante.

RÈGLEMENT CLASSEMENT FSL

1. Pour chaque rencontre officielle, des points sont attribués à chaque joueur selon le résultat. Le calcul est effectué sur base des tableaux A (en cas de défaite) et B (en cas de victoire), en tenant compte de la différence de catégorie existant entre les deux joueurs.
2. Ne seront pris en compte que les matchs officiels de la FSL (championnat par équipes, tournois homologués par la FSL, coupe de Luxembourg).
3. Les fixations de rankings (changements de catégorie) sont effectuées plusieurs fois par saison, suivant les possibilités qu'offrent le calendrier : aux vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval et de Pâques.
4. La Commission Technique publiera plusieurs fois par saison le classement national.
5. *Un joueur qui a cumulé 5 points montera d'une catégorie, un joueur qui a perdu 5 points descendra d'une catégorie. Dans la catégorie supérieure il recommencera à -4 points et +4 points dans la catégorie inférieure. Le calcul tiendra compte des catégories réelles, c'est à dire qu'un joueur qui a atteint + ou - 5 points au cours d'une phase, pourra continuer à cumuler les points tout en étant considéré comme faisant partie de la catégorie supérieure, respectivement inférieure. Un joueur pourra monter ou descendre de plus d'une catégorie par phase.*
6. *Les classements sont « plafonnés » vers le bas à D3-4. Ils ne sont pas « plafonnés » vers le haut en cours de saison mais seront remis à A+4 en début de saison.*
7. En fin de saison, les joueurs D3 négatifs, seront reclassés en D3-0.
8. Les joueurs ayant disputé trop peu de matchs au cours de la saison se verront rétrograder de la manière suivante en fin de saison :
Aucun match joué : 1 classement en moins
1 seul match joué : - 4 points de ranking
2 matchs joués : - 3 points de ranking
3 matchs joués : - 2 points de ranking
4 matchs joués : - 1 point de ranking
>4 matchs joués : pas de changement
9. Pour tout nouveau joueur une demande d'inscription dans le classement FSL devra être introduite à la Commission Technique. Ce nouveau joueur pourra de suite recevoir un nouveau classement si son Club en fait la demande motivée à la Commission Technique.
10. A défaut, un nouveau joueur se verra attribuer un classement "ACL" (A classer) et la Commission Technique lui attribuera son classement réel après vérification de ses premiers résultats.
11. Chaque club a le droit de faire une demande justifiée de reclassement d'un joueur, vers le haut ou vers le bas, à la Commission Technique.
12. La Commission Technique se réserve le droit de reclasser tout joueur.
13. La Commission Technique se réserve le droit d'ajouter ou de supprimer une catégorie de classement et de modifier les tableaux en conséquence.
14. Blessures : chaque victoire ou défaite sera prise en compte pour le calcul du classement même si elle est due à une blessure. Au cas où la blessure est la suite directe d'un jeu dangereux caractérisé de l'adversaire, la victoire revient au joueur blessé. Il convient de renseigner ce fait de jeu dans la case « remarques » de la feuille de match, dûment

contresigné par l'arbitre de la rencontre. Au cas où un joueur se blesse sans qu'il y ait eu jeu dangereux caractérisé de l'adversaire, il perd la rencontre, même si la blessure a lieu pendant l'échauffement.

15. Un point « bonus » de ranking est attribué à un joueur chaque fois qu'il a disputé 10 rencontres (en championnat, en coupe ou en tournois agréés par la FSL).
16. Pour les juniors, des points « bonus » supplémentaires sont attribués lors de la participation à des tournois agréés FSL :
 - Si le joueur atteint les demi-finales ou remporte une place : 1 point « bonus »
 - Si le joueur atteint la finale : 2 points « bonus »
 - Si le joueur remporte son tableau : 3 points « bonus »
17. Pour les séniors, des points « bonus » supplémentaires sont attribués lors de la participation à des tournois agréés FSL uniquement pour les tableaux avec un minimum de 8 joueurs:
 - Si le joueur atteint la finale : 1 point « bonus »
 - Si le joueur remporte son tableau : 2 points « bonus »

Tableaux de répartition des points pour les classements individuels

A) En cas de défaite :

	A	A1	A2	A3	B1	B2	B3	C1	C2	C3	D1	D2	D3
A	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A1	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A2	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A3	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5
B1	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5
B2	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5
B3	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5
C1	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5
C2	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5
C3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4
D1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3
D2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2
D3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1

B) En cas de victoire :

	A	A1	A2	A3	B1	B2	B3	C1	C2	C3	D1	D2	D3
A	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A2	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A3	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B1	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0
B2	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0
B3	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0
C1	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0
C2	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0
C3	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0
D1	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0
D2	5	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0
D3	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1

RÈGLEMENT COUPE DE LUXEMBOURG

1. A chaque classement correspond un certain nombre de points :

Ranking	Points
A	13
A1	12
A2	11
A3	10
B1	9
B2	8
B3	7

Ranking	Points
C1	6
C2	5
C3	4
D1	3
D2	2
D3	1

2. Une équipe, composée de 4 joueurs, pourra comptabiliser un maximum de 24 à 30 points suivant le tour (voir calendrier de la coupe). L'ordre des classements (sans les points) doit absolument être respecté.

Exemples d'équipes à 30 points :

A1 + B1 + C1 + D1 ou

A2 + A3 + B2 + D3 ou

B1 + B1 + B3 + C2 etc...

3. Dans le cas d'équipe incomplète : les 3 premiers joueurs devront comptabiliser au maximum 29 points pour une rencontre à 30 points, 27 points pour une rencontre à 28 points, etc... Le quatrième match est perdu (3-0 / 33-0). Il convient d'avertir l'adversaire, si possible, 24 heures à l'avance de cet état de fait.
4. Le nombre d'équipes inscrites par chaque Club peut être différent du nombre d'équipes inscrites en Championnat.
5. La Coupe se déroulera par tours à élimination directe. La CT organise les tirages au sort à chaque tour et indique les terrains sur lesquels doivent être disputés les rencontres. Les équipes éventuellement « bye » au premier tour sont tirées au sort. La finale se déroule au centre fédéral. Le vainqueur de l'édition précédente est prioritaire quant à l'organisation d'un stand boissons/sandwichs le jour de la finale.
6. En cas d'égalité parfaite (match – jeux – points), on appliquera les critères suivants pour départager 2 équipes :
- l'équipe ayant aligné le moins de points de ranking sera déclarée victorieuse,
 - ensuite, c'est le match disputé entre les n°1 qui départagera les deux équipes.
7. Entre chaque tour à élimination directe, des joueurs peuvent être interchangés entre plusieurs équipes d'un même Club, à condition bien sûr de respecter la composition d'équipe mentionnée aux §2 et 3.
8. Les règles concernant les horaires / forfaits / éligibilité des joueurs / réclamations... sont les mêmes que celles en usage dans le championnat FSL par équipes.
9. Un nouveau joueur, n'ayant encore disputé aucun match officiel au Luxembourg, sera assimilé à un joueur A (13 points).

RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL

1. Un tournoi officiel est sous la responsabilité du club organisateur.
2. Les tournois « Open » se disputeront au meilleurs des 5 jeux (PAR 11 points) et les matchs disputés entrent en ligne de compte pour les rankings des joueurs. Ceci n'est pas le cas des tournois « amicaux » dont la formule choisie est laissée à la discrétion de l'organisateur. La balle officielle FSL doit être utilisée comme pour les championnats et la coupe.
3. Pour l'homologation d'un tournoi, le club organisateur devra envoyer une demande à la Commission Technique de la FSL e-mail.
4. La Fédération décline toute responsabilité quant à la participation d'un joueur non licencié. Il est laissé à la discrétion de l'organisateur de placer le joueur non-FSL dans le tableau approprié avec le numéro de tête de série en rapport avec son niveau de jeu.
5. Chaque joueur devra accepter le règlement du tournoi.
6. Le dernier classement national virtuel disponible doit être pris en compte lors de l'élaboration du tableau et l'attribution des têtes de séries.
7. Les dames s'inscrivant au tournoi devront obligatoirement participer au tableau féminin (si il y en a un) avant de s'inscrire éventuellement dans le tableau masculin.
8. Tous les joueurs qui s'inscrivent dans un tournoi devront s'informer personnellement sur les horaires des matchs auprès de l'organisateur.
9. Chaque joueur qui s'inscrit à un tournoi doit payer le droit de participation au club organisateur, même s'il ne dispute pas de match.
10. Chaque joueur, qui s'est inscrit à un tournoi officiel et qui se désiste, doit en informer l'organisateur avant la publication des tableaux. Pour un joueur qui quitte le tournoi après la publication des tableaux, quelle qu'en soit la raison, l'organisateur peut décider d'attribuer ses points de classement aux adversaires ayant subi le forfait.
11. L'organisateur devra communiquer les résultats à la Commission Technique et aux médias luxembourgeois au plus tard le lendemain du dernier jour de tournoi.
12. Toute réclamation devra parvenir à la Commission Technique au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
13. Pour le championnat national individuel, un joueur non luxembourgeois ne peut disputer le tableau A que si il a joué au moins une rencontre dans le championnat national par équipe.
14. L'organisateur devra s'assurer que tous les participants autorisent la publication des résultats sur les sites internet ainsi que d'éventuelles photographies.
15. Pour le prize money l'organisateur devra s'assurer que la valeur des prix soit croissante vers le vainqueur au sein d'un même tableau, que la valeur totale par tableau soit croissante du tableau le plus faible vers le tableau le plus fort et qu'un joueur puisse, s'il le demande, connaître la répartition avant le début du tournoi.
16. Un tournoi est homologué FSL si les résultats sont enregistrés dans le logiciel *Tournament Software* et publiés sur le site correspondant. La FSL peut mettre à disposition des organisateurs son PC et son imprimante.

RÈGLEMENT TRANSFERT JUNIORS

Ce règlement présente une méthode de calcul basée sur une approche forfaitaire pour formaliser le transfert des juniors jusqu'à U23 (moins de 23 ans) entre clubs affiliés à la FSL.

1. Règles de base

- On ne regarde que la période où le junior a été licencié.
- Une année définit une saison, c'est-à-dire de septembre à juin.
- Le jeune devra s'être entraîné à minima 2 saisons pour le club.
- Tout litige serait porté devant la CT.
- Toute décision de la CT sera susceptible d'appel devant le CA.
- Cette règle n'est pas rétroactive.

Deux exceptions ne régissent pas ce règlement :

Lorsque les parents ou le joueur déménagent pour des raisons étrangères au squash ou lorsque les deux clubs manifestent un consentement explicite.

2. Méthode forfait

2.1 Principe

Concept	Définition
Prime de formation	Le club ayant la première licence reçoit une prime de formation. Il s'agit d'un montant fixe de 200€ perçu à chaque transfert.
Forfait classement	Le forfait reflète la valeur du joueur au niveau du Luxembourg, son calcul s'appuie sur son classement au moment du transfert : <ul style="list-style-type: none"> • Rang A : 200€ • Rang B : 150€ • Rang C : 100€ • Rang D : 50€
Forfait formation	Investissement du club tout au long de ces années où le jeune est licencié dans le club. Le forfait annuel est de 50€

2.2 Formule

Si **N** représente le nombre d'années où le junior est licencié dans le club, le montant se calcule ainsi :

Montant = Prime formation + Forfait classement + (N x Forfait formation)

2.3 Exemples

Exemple 1

Julien a commencé à jouer et pris sa première licence à 11 ans au club Alpha.

A 17 ans, après 7 saisons et maintenant classé B1, il décide de partir pour le club Bêta. Le calcul donne :

Montant = 200 + 150 + (7 x 50) = 700 euros

Donc le joueur ou le club Bêta doit verser 700€ au club Alpha.

Exemple 2

Julien décide de changer à nouveau de club à l'âge de 22 ans pour aller chez Delta. Il a donc joué pendant 5 saisons pour Bêta et est maintenant classé A2.

Montant = 200 + 200 + (5 x 50) = 650 euros

Donc le joueur ou le club Delta doit verser 200€ à Alpha et 450€ à Bêta.

MANUEL DU PARFAIT CAPITAINE

Les devoirs du capitaine envers son équipe et envers la Fédération :

1. Licences :

- vérifier que chaque joueur possède une licence à jour,
- pour un nouveau joueur, faire une demande de licence auprès de la Fédération, en y joignant une photo,
- pour les joueurs de moins de 19 ans, le port de lunettes de protection est obligatoire dès l'entrée sur le court pour toutes les rencontres officielles.

2. Médico :

- Vérifier l'échéance du médico pour chaque joueur et arranger ou faire arranger un rendez-vous pour un renouvellement, **bien avant la date d'échéance**. Un joueur ne sera pas autorisé à jouer sans un médico valable.
La date de l'échéance du médico est indiquée pour chaque joueur sur le classement interne par club, qui est distribué par la Fédération, en début de saison.

3. Début de saison :

- S'assurer des joueurs qui composeront votre ou vos équipes et communiquer le nombre d'équipes ainsi que le classement interne de vos joueurs à la Commission Technique de la Fédération.

4. Match à domicile

- S'assurer que le terrain a été réservé
- Il est conseillé au capitaine, une semaine avant chaque match, de confirmer l'heure à l'équipe adverse.
- Présenter une équipe qui respecte l'ordre des joueurs inscrits sur le classement interne par club.
- Remplir la feuille de match lisiblement, sans omettre catégorie et numéro de licences des joueurs, et s'assurer de l'envoyer à la Fédération au plus tard le **lendemain 12h par email à contact@fsl.lu**.

5. Coupe de Luxembourg

- La Commission Technique procède au tirage au sort des équipes et communiquera à chaque capitaine les rencontres. L'équipe citée en premier sera celle qui recevra. Elle devra s'assurer de la réservation du terrain et établir la feuille de match et l'envoyer.
- Le lieu où se tient la finale doit être respecté par chaque club.

6. Résultats

- Les résultats des rencontres de Championnats ainsi que des Tournois seront disponibles sur le site de la Fédération sur Internet : www.fsl.lu

7. Formulaires

De nombreux formulaires sont disponibles sur Internet en format .PDF

NUMEROS UTILES

Fédération de Squash Luxembourgeoise
B.P. 1255
L-1012 Luxembourg
Email : secretariat@fsl.lu
Site : www.fsl.lu

Président FSL :

VERHOEVEN, Daniel
Tél bureau : 81 99 27 63
Mobile : +32 495 30 50 37
president@fsl.lu

Licences, Médicos,
Résultats & Classements :

PÉCHEUR, Éric
Mobile : 621 36 38 91
contact@fsl.lu

Webmaster :

KRAMER, Marcel
Tél : 81 09 36
Mobile : 691 81 09 36
marcel.kramer@education.lu

CENTRES MEDICOS AGRÉES AU LUXEMBOURG

Voir <https://sports.public.lu/fr/medico-sportif.html>

CONTRÔLES ANTI-DOPAGE

L'Agence Luxembourgeoise Anti-Dopage (ALAD) peut procéder à des contrôles inopinés pendant la saison lors d'un match officiel (championnat, coupe, tournoi).

Si un joueur suit un traitement médical, temporaire ou permanent, il est possible qu'une des substances soit sur la liste des produits interdits définie par l'agence mondiale anti-dopage. Dans ce cas, pour éviter toute sanction, chaque joueur doit déclarer à l'ALAD la liste des médicaments utilisés pour son traitement préalablement à tout contrôle.

Pour plus de renseignements, vous trouverez sur le site de la fédération dans la rubrique « Official documents », la procédure à suivre et les différents formulaires à remplir. Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'ALAD : www.alad.lu

PALMARES

CHAMPIONS NATIONAUX					
HOMMES			DAMES		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1979/80	C. IRRTHUM				
1980/81	C. IRRTHUM				
1981/82	C. IRRTHUM				
1982/83	C. IRRTHUM				
1983/84	C. IRRTHUM		1983/84	D. MEYER	
1984/85	H. WOLTER	A. URHAUSEN	1984/85	M. CARDONI	S. THINK
1985/86	H. WOLTER	A. MULLER	1985/86	N. SCHMIT	M. CARDONI
1986/87	H. WOLTER	T. GOEDERT	1986/87	M. CARDONI	N. SCHMIT
1987/88	F. CHINETTI	D. KAYSER	1987/88	M. CARDONI	N. SCHMIT
1988/89	H. WOLTER	T. GOEDERT	1988/89	N. SCHMIT	A. WEIS
1989/90	F. CHINETTI	P. KIEFFER	1989/90	M. CARDONI	S. WOLTER
1990/91	M. THRILL	D. KAYSER	1990/91	M. CARDONI	E. KARGES
1991/92	M. THRILL	P. KIEFFER			
1992/93	M. THRILL		1992/93	E.KARGES	
1993/94	M. THRILL	D. KAYSER	1993/94	F.DONVEN	
1994/95	M. THRILL		1994/95	F.DONVEN	
1995/96	M. THRILL		1995/96	F.DONVEN	
1996/97	M. THRILL	C. MEYER	1996/97	S.DENIS	F. DONVEN
1997/98	M. THRILL	F. CHINETTI	1997/98	S.DENIS	M. SWAVING
1998/99	M. THRILL	S. ARENDT	1998/99	S.DENIS	F. DONVEN
1999/00	S. RAVAL	F. CHINETTI	1999/00	S.DENIS	F. DONVEN
2000/01	N. RAVAL	M. THRILL	2000/01	S.DENIS	F. DONVEN
2001/02	M. THRILL	P. KIEFFER	2001/02	S.DENIS	N. SIEBENALER
2002/03	-----	-----	2002/03	S.DENIS	
2004/05	S. ARENDT	M.KRAMER	2004/05	S.DENIS	N. SIEBENALER
2005/06	S. RAVAL	M.KRAMER	2005/06	S.DENIS	F. DONVEN
2006/07	S. RAVAL	M.KRAMER	2006/07	S.DENIS	F. DONVEN
2007/08	S. RAVAL	M.KRAMER	2007/08	S.DENIS	P. LINDEN
2008/09	M.KRAMER		2008/09	S.DENIS	P. LINDEN
2009/10	M.KRAMER	G.LAMESCH	2009/10	S.DENIS	P. LINDEN
2010/11	S.RAVAL	M.KRAMER	2010/11	S.DENIS	
2011/12	S.RAVAL	M.KRAMER	2011/12	S.DENIS	
2012/13	M.KRAMER	JC.SCHMIDT	2012/13	S.DENIS	
2013/14	D.HUTCHINES	M.KRAMER	2013/14	S.DENIS	F.DONVEN
2014/15	D.HUTCHINES	S.RAVAL	2014/15	S.DENIS	F.DONVEN
2015/16	D.HUTCHINES		2015/16	S.DENIS	F.DONVEN
2016/17	D.HUTCHINES	D.KAISER	2016/17	S.DENIS	F.DONVEN
2017	M.RADLEY	M.THRILL	2017	F.DONVEN	D.ARCONE
2018	M.RADLEY	S.RAVAL	2018	I.BUCUR	F.DONVEN
2019	M.RADLEY	M.KAUF	2019	S.DENIS	I.BUCUR
2020	M.RADLEY	A.MASSET	2020	I.BUCUR	S.DENIS
2021	M.RADLEY	A.SAMIMI	2021	S.DENIS	E.RUIZ-KAISER
2022	M.RADLEY	A.SAMIMI	2022	E.RUIZ-KAISER	S.DENIS

VETERANS			JUNIORS		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1984/85	A. MILLIM	M. MEYER	1984/85	J-P. WURTH	P. SCHLEIMER
1985/86	A. MILLIM	R. NUSS			
1988/89	P. GOEVLINGER	G. SCHMIT	1986/87	M. THRILL	Y. CIAFFONI
1989/90	A. MULLER	C. IRRTHUM	1987/88	M. THRILL	G. GREGORIUS
1990/91	H. WOLTER	C. IRRTHUM	1988/89	M. THRILL	D. KREMER
1991/92	H. WOLTER	G. NERO	1989/90	D. KREMER	Y. WELTER
1996/97	N. FREYMANN	G. HILTGEN	1990/91	C. WEIS	C. WEBER
1997/98	H. WOLTER	N. FREYMANN			
1998/99	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
1999/00	N. FREYMANN	G. LAMESCH			
2000/01	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
2001/02	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
2002/03	F. PLEGER	J. FUNK			

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES					
HOMMES			DAMES		
Saison	Champion	Deuxième	Saison	Champion	Deuxième
1982/83	LAZY LOB		1982/83	LAZY LOB	
1983/84	SCL	LAZY LOB	1983/84	LAZY LOB	
1984/85	LAZY LOB	COMMUNITIES	1984/85	SCL FINDEL	LAZY LOB
1985/86	LAZY LOB		1985/86	SCL FINDEL	LAZY LOB
1986/87	ESCH	LAZY LOB	1986/87	ESCH	LAZY LOB
1987/88	ESCH	LAZY LOB	1987/88	ESCH	LAZY LOB
1988/89	SCL	PLAYERS	1988/89	LAZY LOB	COMMUNITIES
1989/90	PLAYERS	SCL/ex aequo	1989/90	SCL	PLAYERS
1990/91	SCL	MONDORF	1990/91	ESCH	MONDORF
1991/92	MONDORF	LAZY LOB	1991/92	COMMUNITIES	SANDWEILER
1992/93	MONDORF	SANDWEILER	1992/93	LAZY LOB	SANDWEILER
1993/94	SANDWEILER	MONDORF	1993/94		
1994/95	SANDWEILER	MONDORF	1994/95	COMMUNITIES	SANDWEILER
1995/96	MONDORF	LAZY LOB	1995/96	SANDWEILER	LAZY LOB
1996/97	MONDORF	SANDWEILER	1996/97	LAZY LOB	COMMUNITIES
1997/98	MONDORF	SANDWEILER	1997/98	LAZY LOB	EIB
1998/99	SANDWEILER	PÉTANGE	1998/99	LAZY LOB	SANDWEILER
1999/00	PÉTANGE	LAZY LOB	1999/00	SANDWEILER	LAZY LOB
2000/01	COMMUNITIES	LAZY LOB	2000/01	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2001/02	ETTELBRÜCK	ANGELS	2001/02	LAZY LOB	COMMUNITIES
2002/03	COMMUNITIES	ANGELS	2002/03	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2003/04	ARLON	SANDWEILER	2003/04	ETTELBRÜCK	LAZY LOB
2004/05	ETTELBRÜCK	SANDWEILER	2004/05	ARLON	PÉTANGE
2005/06	ETTELBRÜCK	ARLON	2005/06	ARLON	BASTOGNE
2006/07	ETTELBRÜCK	ARLON			
2007/08	ARLON	SANDWEILER			
2008/09	ARLON	COMMUNITIES			
2009/10	ANGELS	SANDWEILER			
2010/11	LAZY LOB	SANDWEILER			
2011/12	SANDWEILER	PÉTANGE			
2012/13	SANDWEILER	PÉTANGE			
2013/14	SANDWEILER	PÉTANGE			
2014/15	SANDWEILER	PÉTANGE			
2015/16	PÉTANGE	SANDWEILER	2015/16	SANDWEILER	MT-ST-MARTIN
2016/17	AREL	SANDWEILER	2016/17	ANGELS	MT-ST-MARTIN
2017/18	PÉTANGE	MT-ST-MARTIN	2017/18	ANGELS	ULTIMATE
2018/19	PÉTANGE	G SQUASH	2018/19	ULTIMATE	ANGELS
2019/20	ANGELS	G SQUASH	2019/20	SANDWEILER	ANGELS
2020/21	Inachevé			Non disputé	
2021/22	G SQUASH	ANGELS	2021/22	SCHENGEN	SANDWEILER

COUPE DE LUXEMBOURG					
HOMMES			DAMES		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1990/91	MONDORF	SCL	1990/91	WINNERS	ESCH
1991/92	MONDORF	MONDORF3	1991/92	SCL	LAZY LOB
1992/93	SANDWEILER		1992/93		
1993/94	MONDORF	LAZY LOB 2	1993/94	COMMUNITIES	LAZY LOB
1994/95	SANDWEILER		1994/95		
1995/96	LAZY LOB	MONDORF?	1995/96	LAZY LOB	SCL?
1996/97	MONDORF	ARLON	1996/97	LAZY LOB2	MONDORF
1997/98	MONDORF	PÉTANGE	1997/98	LAZY LOB	ETTELBRUCK
1998/99	SANDWEILER	PÉTANGE	1998/99	SANDWEILER	LAZY LOB
1999/00	MONDORF	LAZY LOB	1999/00	SANDWEILER	LAZY LOB
2000/01	MONDORF	LAZY LOB 2	2000/01	ETTELBRÜCK	COMMUNITIES
2001/02	MONDORF	ANGELS	2001/02	LAZY LOB 1	LAZY LOB 3
2002/03	ETTELBRÜCK	LAZY LOB	2002/03	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2003/04	SANDWEILER	ARLON	2003/04	ETTELBRÜCK	ARLON
2004/05	SANDWEILER	ETTELBRÜCK	2004/05	PETANGE	ARLON
2005/06	SANDWEILER	LAZY LOB	2005/06	ARLON	PETANGE
2006/07	ARLON	ARLON			
2007/08	SANDWEILER	ARLON			
2008/09	PÉTANGE	ANGELS			
2009/10	SANDWEILER	ARLON			
2010/11	PÉTANGE	SANDWEILER			
2011/12	PÉTANGE	SANDWEILER			
2012/13	PÉTANGE	PÉTANGE			
2013/14	PÉTANGE	SANDWEILER			
2014/15	SANDWEILER	PÉTANGE			
2015/16	ANGELS	PÉTANGE			
2016/17	MT-ST-MARTIN	PÉTANGE			
2017/18	MT-ST-MARTIN	PÉTANGE			
2018/19	ANGELS	PÉTANGE			
2019/20	ETTELBRÜCK	ANGELS			
2020/21	Non disputée				
2021/22	SANDWEILER	G SQUASH			